



# NANTES PROCE GYM VOLONTAIRE ET LOISIRS NP GVL

## FICHE D'INSCRIPTION 2024-2025 Saison sportive du 16/09/2024 au 14/06/2025

**CADRE RÉSERVE AUX MEMBRES DU BUREAU NP GVL**

I-Réseau ..... Gmail .....

Date d'inscription    /    /                      Création     Renouvellement     Certificat médical     Attestation Santé

Banque	Adhésion 38 € <input type="checkbox"/>	Assurance complémentaire remplie <input type="checkbox"/>			
Activité(s)		Chèque 1	€	Chèque 2	€
Activité(s)		Chèque 1	€	Chèque 2	€
Activité(s)		Chèque 1	€	Chèque 2	€

NOM D'USAGE .....    PRENOM .....    Femme  Homme

NOM de NAISSANCE .....    DATE de naissance .....

e. mail .....    N° téléphone .....

ADRESSE .....    CP VILLE .....

La fourniture de votre adresse mail permet l'envoi de la licence EPGV par voie dématérialisée.

Pour les personnes n'ayant pas de messagerie, fournir 2 enveloppes timbrées à votre nom et adresse.

	Activité	Jour et horaire	Cotisation	Lieu de pratique
<b>ACTIVITES GYM</b>	• Gym dynamique	<input type="checkbox"/> Lundi 18h00 <input type="checkbox"/> Lundi 19h00	114 € (pour 1 ou 2 activités)  35 € (pour la 3 <sup>e</sup> activité)	Salle festive 38 rue du Breil
	• Actigym sénior	<input type="checkbox"/> Mardi 17h30		
	• Actigym sénior	<input type="checkbox"/> Mercredi 10h15		
	• Stretching	<input type="checkbox"/> Mercredi 17h30		
	• Actigym sénior	<input type="checkbox"/> Jeudi 17h30		
	• Renforcement musculaire	<input type="checkbox"/> Jeudi 18h30		
	• Stretching	<input type="checkbox"/> Mardi 10h00 <input type="checkbox"/> Mardi 11h10		Salle 39 rue Félix Thomas
• Cross training	<input type="checkbox"/> Jeudi 19h30	150 €	Salle festive 38 rue du Breil	
• Body Zen	<input type="checkbox"/> Mercredi 9h00	106 €		
• Pilates	<input type="checkbox"/> Mercredi 11h15 <input type="checkbox"/> Mercredi 12h15	160 €		
• Marche nordique (durée 1h30)	<input type="checkbox"/> Samedi 9h00	140 €	<b>SAINT HERBLAIN</b> devant la médiathèque Hermeland	
<b>BONUS</b>	<input type="checkbox"/> <b>Dès janvier 2025</b> tarif préférentiel (toutes activités) dans les cours incomplets pour les licenciés inscrits en début de saison		30 € par trimestre	
<b>ADHESION (obligatoire) 1 chèque à l'ordre de NP GVL :</b>			38 €	

Carte blanche acceptée

COTISATIONS – 1 chèque par activité à l'ordre de NP GVL.  
Possibilité de payer en 2 fois, dans ce cas les chèques seront encaissés en octobre et décembre 2024.

# Questionnaire de santé EPGV pour le sportif majeur

## ANNEXE 1 - questionnaire de santé – Majeurs Volet à conserver par le licencié

L'exercice physique pratiqué d'une façon régulière constitue une occupation de loisir saine et agréable. Beaucoup de personnes devraient augmenter leur niveau d'activité physique au quotidien, et ce tous les jours de la semaine. Mener une vie active est bénéfique pour la santé de tous.

Ce questionnaire vous dira s'il est nécessaire pour vous de consulter un médecin afin d'établir l'absence de contre-indication à la pratique d'activités physiques et sportives.

S'il vous plaît, répondez soigneusement et honnêtement à ces 6 questions : cochez Oui ou Non	OUI	NON
1) Votre médecin vous a dit que vous étiez atteint d'un problème cardiaque, d'une d'hypertension artérielle, d'une affection de longue durée (ALD) ou d'une autre maladie chronique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Ressentez-vous une douleur à la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel au repos, une fatigue intense au cours de vos activités quotidiennes ou lorsque vous faites de l'activité physique?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Éprouvez-vous des pertes d'équilibre liés à des étourdissements ou avez-vous perdu connaissance au cours des 12 derniers mois?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Prenez-vous actuellement des médicaments prescrits pour une maladie chronique ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié</b>		

• Si vous avez répondu NON à toutes les questions ci-dessus, merci de remplir et signer l'attestation sur l'honneur ci jointe et la remettre à votre club.

• Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs des questions ci-dessus, votre état de santé nécessite un avis médical avant de commencer ou poursuivre une activité physique. Vous devez consulter votre médecin afin qu'il vous examine et vous délivre un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport. Certificat à remettre à votre club. Le certificat médical doit dater de moins de 6 mois.

### Volet à remettre à l'association

#### ATTESTATION EN VUE DE L'OBTENTION OU DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE A LA FFEPGV

Je soussigné M/Mme : ....., né(e) le..... atteste avoir renseigné le questionnaire de santé et avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions du questionnaire de santé.

Saison 2024 / 2025, Club EPGV NANTES PROCE GYM VOLONTAIRE ET LOISIRS

A ....., le...../...../.....

Signature





## Conditions d'adhésion

### Assurance

Conformément à l'article L. 321-1 du Code du sport, la FFEPGV a conclu un contrat d'assurance (avec Groupama) qui couvre les associations et les adhérents pour l'ensemble des activités mises en œuvre.

Par ailleurs, pour un montant de 10.00 € le licencié a la possibilité de souscrire à une assurance complémentaire venant en plus de l'assurance de base de la saison en cours. L'adhérent est informé de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer.

### Statuts et Règlement intérieur

L'adhésion à l'association entraîne l'acceptation de l'ensemble des dispositions de ses statuts et de son règlement intérieur. Les documents sont consultables sur le site internet, ou à la demande auprès d'un membre du bureau.

### Conditions d'annulation

L'annulation de la cotisation est conditionnée à la présentation d'un certificat médical précisant la non possibilité de poursuivre l'activité pour raison de santé. Un remboursement sera possible aux conditions suivantes :

- avant le 31/12                      Remboursement de 2 trimestres
- avant le 31/03                      Remboursement de 1 trimestre

### Participation à l'Assemblée Générale

L'association est administrée par un Bureau ou un Comité Directeur bénévole. Il est important que chacun participe à la vie du club notamment par sa présence à l'Assemblée Générale annuelle.

### Utilisation des données personnelles

L'adhérent est informé que l'association et la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) collectent et utilisent ses données personnelles dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association et du contrôle de l'honorabilité lorsqu'il est nécessaire. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion associative, mais également à des fins statistiques non-nominatives, ainsi qu'à la MAIF pour l'assurance responsabilité civile. Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un mail à l'association à l'adresse suivante : [nantesproce.contactqvl@gmail.com](mailto:nantesproce.contactqvl@gmail.com) ou un courrier à l'adresse de l'association.

Ces informations à caractère personnel sont communiquées à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) et aux structures déconcentrées de la Fédération (CODEP et COREG) pour votre inscription et votre recensement en tant que licencié EPGV, ainsi qu'à la MAIF pour l'assurance responsabilité civile et seront conservées durant 2 ans à compter de la fin de l'inscription.

### Honorabilité des bénévoles

Le Ministère des Sports met en place un contrôle systématique de l'honorabilité des animateurs bénévoles et des équipes dirigeantes des clubs. L'honorabilité correspond à l'obligation légale de ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mesure de police administrative pour pouvoir accéder à une fonction.

En cas d'accès à des fonctions de dirigeant ou d'animateur bénévole (occasionnel ou régulier), je suis informé(e) que les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFEPGV aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité, au sens de l'article L. 212-9 du Code du sport, soit effectué (consultation du bulletin n°2 et du FIJAIS).

## DEPOSEZ VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION

- Fiche d'inscription complétée et signée
- Adhésion, un chèque de 38 €
- Cotisation, un chèque par activité, possibilité de payer en 2 fois, encaissement en octobre et décembre 2024.

### ASSURANCE COMPLEMENTAIRE (facultative) (mais obligation de remplir cette proposition)

La responsabilité civile et l'indemnisation des dommages corporels sont compris dans le montant de la licence.

Vous pouvez souscrire une assurance individuelle dommages corporels complémentaire IAC SPORT pour 10 €.

#### Garanties complémentaires IAC Sport

- |                          |   |
|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | OUI je souhaite souscrire une option complémentaire.    |
| <input type="checkbox"/> | NON je ne désire pas souscrire d'option complémentaire. |

Je soussigné(e) .....

certifie avoir pris connaissance des conditions suivantes :

- conditions d'adhésion,
- assurance complémentaire,
- questionnaire de santé.

Le .....

Signature :